

La politique de la ville

La politique de la ville désigne le programme mis en place par les pouvoirs publics afin de revaloriser les zones urbaines en difficulté et de réduire les inégalités.

Mise à jour le 11 septembre
2020

≡ Réduire les inégalités entre les territoires

Il s'agit d'un contrat passé entre l'Etat, L'Agglomération, les communes concernées, la Région, le Département et des partenaires intervenant les thématiques économiques et sociales concernées, pour réduire les inégalités en matière de :

- Droits à l'éducation et à la culture ;
- D'actions pour le développement économique et l'emploi ;
- D'amélioration de l'habitat, de prévention et d'accès aux soins ;
- D'intégration des quartier dans leur unité urbaine ;
- De lutte contre la précarité énergétique.

Localement, les cosignataires se sont engagés à apporter un effort accru en matière de cohésion sociale en direction des 4 quartiers retenus :

- à Saint-Brieuc : les quartiers de Balzac, d'Europe, de Ginglin, de la Croix Lambert et de Waron Point du Jour
- à Ploufragan : le quartier de l'Iroise.

L'agglomération a souhaité porter une veille sur un quartier sortant, Plédran : le quartier des Côteaux et trois quartiers d'habitat collectif :

- Ploufragan : Les Villes Moisan
- Plérin : Le Sépulcre
- Langueux : L'Orangerie

Saint-Brieuc Armor Agglomération a décidé de s'engager dans ce programme en assurant la coordination générale, et en pilotant plusieurs thèmes regroupés autour de 3 thématiques prioritaires :

- Rénovation urbaine et cadre de vie
- Citoyenneté, éducation
- Développement économique et emploi

Exemple d'actions :

<https://www.saintbrieuc-armor-agglo.bzh/comprendre-lagglomeration/les-grands-projets/la-politique-de-la-ville>

- La mise en place des **Conseils citoyens** qui participent à toutes les instances de prises de décisions et jouent un rôle de médiation avec les habitants.
- La mobilisation des collectivités autour de la **réussite éducative** en faveur de l'égalité des chances.

Contact : Laurence Gaessler

laurence.gaessler@sbaa.fr

